



FFEC
Fédération Française
des Entreprises de Crèches



Le cabinet LMN Assurances et Patrimoine, agence du réseau Abeille Assurances, nouveau partenaire de confiance de la FFEC

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 5 février 2024 – La Fédération compte désormais un nouveau partenaire de confiance avec le cabinet LMN Assurances et Patrimoine, agence du réseau Abeille assurances, cabinet qui est spécialisé dans l'assurance des professionnels du secteur tertiaire.

La Fédération Française des Entreprises de Crèches représente 900 entreprises employant 26 000 salariés et gérant 2 700 établissements d'accueil du jeune enfant soit 62 000 places de crèches au 1er janvier 2023.

Grâce à ce partenariat entre la FFEC et le cabinet LMN Assurances et Patrimoine agence Abeille Assurances, les crèches et micro-crèches adhérentes ont accès à une analyse de leurs risques, à des solutions d'assurance sur-mesure, et une gestion efficace et réactive avec un point d'entrée unique, permettant d'accéder à un service dédié et préférentiel pour les adhérents de la Fédération.

[A propos d'Abeille assurances, cabinet LMN Assurances et Patrimoine :](#)

La compagnie Abeille assurances fait partie du groupe AEMA, 5ème acteur de l'assurance en France. Avec 16,1 milliards de Chiffre d'Affaires, ce sont plus de 20 000 salariés mobilisés pour accompagner 1 Français sur 6.

Depuis plus de 20 ans, l'agence Abeille assurances de Courbevoie accompagne les indépendants et professionnels, dans le secteur des services. Forte d'une équipe de 7 personnes, ils répondent aux besoins d'assurance et de protection de nombreux prestataires dans les services : consultants, professions libérales, commerçants, prestataires de santé, crèches, transporteurs.

Les 3 agents se sont associés autour de convictions fortes, partagées par toute leur équipe :

- L'indispensable écoute et curiosité pour identifier les risques et préconiser les bonnes garanties,
- L'importance d'être pédagogue dans un métier technique et incontournable,
- L'exigence d'être à vos côtés lorsque le sinistre survient, avec la meilleure prise en charge possible.

[A propos de la FFEC :](#)

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec 900 entreprises adhérentes représentant 2 700 établissements, soit plus de 62 000 places de crèches en France et employant 26 000 salariés, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des

entreprises privées. Dans l'intérêt de l'enfant et pour toujours répondre et surpasser les attentes des parents, la FFEC multiplie les démarches et les initiatives auprès des partenaires institutionnels et publics pour dynamiser la politique sociale du secteur et contribuer à la création et au maintien de structures d'accueil de qualité.